



## À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

Puissante place fortifiée à la frontière normande suite au traité de 911, **Tillières-sur-Avre** se situait sur la frontière naturelle tracée par l'Avre, au nord du Royaume de France. Le duc Richard II Le Bon y fit construire dès le début du XI<sup>ème</sup> un château, dit Tillières à cause des tuileries des alentours, pour protéger sa frontière de l'Avre contre les attaques du Comte de Chartres (son beau frère Eudes). Avec Verneuil et Nonancourt, elle servait de point de défense. La forteresse devint française en 1202, puis fut remplacée par un château en pierres blanches à la Renaissance, à l'initiative de la famille Le Veneur.

**L'église romane St Hilaire** fut construite entre 1535 et 1546. A l'origine, ce fut une chapelle. Après un incendie en 1969, elle fut restaurée dans son style d'origine. Si l'extérieur est d'époque romane, l'intérieur est d'une très belle architecture style Renaissance, conçu par Jean Goujon. Le chœur a été richement décoré en 1535 par un plafond à nervures et quatre clefs pendantes. Cette décoration a été financée par la cassette personnelle du cardinal Jean (Jean Le Veneur), évêque de Lisieux, grand aumônier de France sous François 1<sup>er</sup>. Quelques murs d'origine en « grison » subsistent. Le clocher normand couvert d'ardoises abrite trois cloches. Vous pourrez admirer en particulier les vitraux et les voûtes du chœur.

**L'Avre** est un affluent de l'Eure, d'une longueur de 80km. Elle a constitué la frontière du duché de Normandie, avec des forteresses en plusieurs endroits, notamment à Verneuil, Tillières-sur-Avre et Nonancourt. C'est dans son bassin que sont captées des sources dont les eaux sont acheminées par l'aqueduc de l'Avre pour les besoins en eau potable de la ville de Paris.



Balisage VTT en jaune  
Départ et arrivée  
à Tillière-sur-Avre



Le circuit est balisé dans un seul sens, choisi en fonction de l'intérêt et des difficultés de l'itinéraire.  
Le temps de parcours est calculé pour une vitesse de 8 à 10 km / heure.



## ACCÈS

N 12 Paris / Verneuil-sur-Avre, sortie Tillières-sur-Avre  
Ligne SNCF Paris-Vaugirard / Granville,  
gare à Verneuil-sur-Avre (11 km)



## HÉBERGEMENT/RESTAURATION



Meublés de tourisme et chambres dans les environs  
Hôtels à Verneuil-sur-Avre et Brezolles  
Campings à Verneuil-sur-Avre  
Restaurants et ravitaillement à Verneuil-sur-Avre et Brezolles



## CHARTRE DU RANDONNEUR VTT

Ce circuit VTT emprunte des chemins et des sentiers ruraux du domaine public fréquentés par tous types de randonneurs. À ce titre, nous vous invitons à suivre les conseils suivants :

- En toute occasion, maîtriser sa vitesse et avertir de son arrivée dans les zones sans visibilité.
- Céder le passage aux autres randonneurs, ralentir à leur approche, les dépasser avec précaution.
- Respecter la nature et la propriété privée.
- Ne pas abandonner vos débris.
- Éviter de fréquenter les circuits en période de chasse.
- Être prudent aux croisements routiers.
- Refermer les barrières et remettre des fils de clôture après votre passage.
- Ne pas partir en randonnée sans avoir avec soi un nécessaire pour réparer une crevaisson, une gourde d'eau, quelques aliments énergétiques et un peu d'argent.
- Il est recommandé de porter un casque.

## INFORMATIONS

Comité Départemental du Tourisme - 02 37 84 01 00

[www.tourisme28.com](http://www.tourisme28.com)

[infos@tourisme28.com](mailto:infos@tourisme28.com)

Office de Tourisme de Verneuil-sur-Avre - 02 37 32 17 17

[otsiverneuilavre@wanadoo.fr](mailto:otsiverneuilavre@wanadoo.fr)

TILLIÈRES-SUR-AVRE



**Eure & Loir**  
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME



Tillières-sur-Avre

Dreux

CHARTRES

Nogent-le-Rotrou

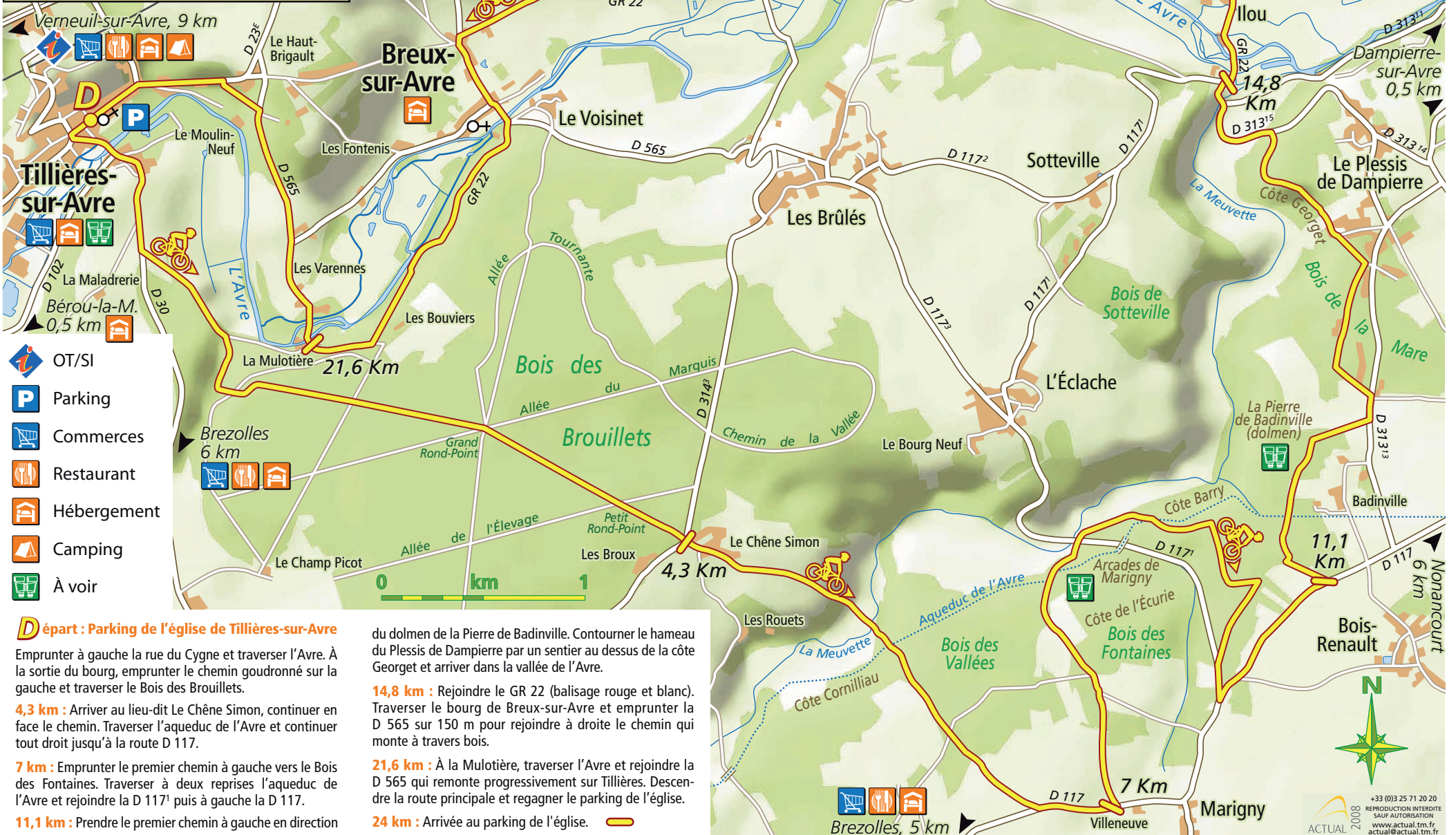
Châteaudun

à 1h30 de Paris  
(24 km - 2h30)

Tillières-sur-Avre

 **La vallée de l'Avre** 

 facile 24 km – 2h30



**D**épart : Parking de l'église de Tillières-sur-Avre

Emprunter à gauche la rue du Cygne et traverser l'Avre. À la sortie du bourg, emprunter le chemin goudronné sur la gauche et traverser le Bois des Brouillets.

**4,3 km :** Arriver au lieu-dit Le Chêne Simon, continuer en face le chemin. Traverser l'aqueduc de l'Avre et continuer tout droit jusqu'à la route D 117.

**7 km :** Emprunter le premier chemin à gauche vers le Bois des Fontaines. Traverser à deux reprises l'aqueduc de l'Avre et rejoindre la D 117 puis à gauche la D 117.

**11,1 km :** Prendre le premier chemin à gauche en direction

du dolmen de la Pierre de Badinville. Contourner le hameau du Plessis de Dampierre par un sentier au dessus de la côte Georget et arriver dans la vallée de l'Avre.

**14,8 km :** Rejoindre le GR 22 (balisage rouge et blanc). Traverser le bourg de Breux-sur-Avre et emprunter la D 565 sur 150 m pour rejoindre à droite le chemin qui monte à travers bois.

**21,6 km :** À La Muloitière, traverser l'Avre et rejoindre la D 565 qui remonte progressivement sur Tillières. Descendre la route principale et regagner le parking de l'église.

**24 km :** Arrivée au parking de l'église. 